

## Le Pass scolaire

plus simple et plus souple  
pour vous et vos enfants

« Mon enfant se rend à une activité sportive tous les mercredis... »

Grâce à son abonnement, **votre enfant circule librement sur le réseau**. Il peut emprunter sa ligne scolaire quotidiennement, mais aussi toutes les autres lignes du réseau Ulys. Cela lui ouvre de nouvelles possibilités pour ses activités et ses loisirs.

« Je dois me rendre en famille dans la ville voisine... »

**Voyagez tous ensemble sur Ulys.**

Votre enfant a déjà son pass et peut voyager sans contrainte avec vous : son abonnement lui donne accès à tout le réseau, toute l'année, en illimité.

« Mon ado ne sait pas quoi faire pendant les vacances... »

Son abonnement est valable partout, tout le temps y compris l'été et pendant les vacances scolaires. Vous pouvez organiser avec lui ou pour lui des sorties, des visites : **habiter loin ne signifie plus rester isolé.**



**Le réseau Ulys**  
Un réseau fiable et moderne



### chiffres-clés



La contribution des familles, décidée par l'Assemblée Départementale, permet de garantir un réseau de qualité.

## Les tarifs 2013/2014

**Le Pass scolaire vous ouvre l'ensemble du réseau Ulys, circuits scolaires et lignes régulières.**

Il sera valable à partir de la rentrée 2013.

Votre enfant est scolarisé...	Pass scolaire annuel
En école <sup>(1)</sup>	80 €
En collège	120 €
En lycée	200 €

<sup>(1)</sup>Certaines communes peuvent prendre en charge tout ou partie des frais. Renseignez-vous auprès de votre mairie.

### Réductions familles :

Dans une même famille circulant sur Ulys... (même représentant légal)	
Pour le 2 <sup>ème</sup> enfant	Réduction 50 %
Pour le 3 <sup>ème</sup> enfant et les suivants	Gratuité
<b>Pour les élèves boursiers de l'Éducation Nationale</b>	Réduction 30 %

### Autres situations :

- **Pour les élèves en situation de handicap :** prise en charge intégrale par le Conseil général du Loiret.
- **Pour les élèves en internat :** possibilités d'allocations.
- **Pour les élèves voyageant sur le réseau SNCF/TER,** bénéficiez d'un abonnement scolaire réglementé.

Renseignez-vous auprès du Conseil général du Loiret (voir coordonnées au dos).

## Obtenir le Pass scolaire : des formalités simplifiées

### Les principales conditions<sup>(2)</sup> pour obtenir le Pass scolaire :

- Être domicilié dans le Loiret, jusqu'à la Terminale, dans un établissement public ou privé.
- Ne pas être apprenti rémunéré.
- Autres situations : pour les élèves de maternelles, prise en charge dans la limite des places disponibles.

### Par Internet

Vous disposez d'un formulaire d'inscription en ligne et d'un paiement sécurisé sur [www.ulyes-loiret.com](http://www.ulyes-loiret.com), rubrique « Transport scolaire ».

### Par voie postale

Vous pouvez aussi vous procurer le formulaire d'inscription en mairie, auprès de l'établissement scolaire de votre enfant ou sur demande au :



Retournez-le rempli, accompagné de votre règlement, à l'adresse indiquée sur le formulaire.

Votre Pass scolaire vous sera adressé par lettre suivie.

Votre demande doit être envoyée impérativement  
**avant le 19 juillet 2013**

Passée cette date, votre demande sera étudiée sans garantie de délai. Pour les élèves internes habitant à l'extérieur du département, la demande est à adresser avant le 31 octobre 2013.

<sup>(2)</sup>Consultez le règlement des transports scolaires sur [www.ulyes-loiret.com](http://www.ulyes-loiret.com)

## Le Pass scolaire, c'est quoi ?

### Un abonnement unique pour le réseau Ulys

Grâce à l'abonnement, votre enfant pourra voyager sur **toutes les lignes, tout le temps, comme vous le souhaitez**. Cela lui ouvre un accès au réseau Ulys pendant toute l'année.

### Un forfait dédié aux besoins des familles

Le Pass scolaire offre les mêmes avantages que le forfait Ulys ConfOR, **mais il est accessible à des tarifs bien plus attractifs**, étudiés spécifiquement pour tenir compte des déplacements domicile-école de votre enfant.

### En bref, le Pass scolaire, c'est...

- Une carte **Moda Pass**
- Une carte **unique, fiable et moderne**
- **Des déplacements facilités** pour vos enfants

En montant dans le car, n'oubliez pas de valider **obligatoirement** votre Pass scolaire.



### À qui s'adresser ?

Pour toute information complémentaire sur les transports scolaires du réseau Ulys.

**Ulys**

BP 31222 - 45002 Orléans Cedex 1

[www.uly-loiret.com](http://www.uly-loiret.com)

Rubriques « Transport scolaire » ou « Contacts »

**N°Vert 0 800 00 45 00**

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

Aides spécifiques pour les élèves internes, les élèves empruntant le réseau SNCF et les élèves handicapés.

**Conseil général du Loiret**

Direction des Mobilités Durables

15 rue Eugène Vignat - BP 2019

45010 Orléans Cedex 1

Tél. : 02 38 25 43 00 - Fax : 02 38 25 44 08

Email : [transport.scolaire@loiret.fr](mailto:transport.scolaire@loiret.fr) - [www.loiret.com](http://www.loiret.com)

Conseil  
Général  
le Loiret

### vosre réseau de transports



**Pass scolaire  
2013**  
inscriptions à partir  
du 25 mai

Le Conseil général du Loiret et le réseau Ulys accompagnent les familles et leurs enfants vers leurs établissements scolaires et leurs activités de loisir, tout au long de l'année.

**Transporter en toute sérénité**  
[www.uly-loiret.com](http://www.uly-loiret.com)

Conseil  
Général  
le Loiret

## Ulys évolue, le transport scolaire aussi...

Grâce aux lignes Ulys, les usagers du Loiret peuvent se déplacer **facilement dans tout le département**. Le Conseil général poursuit sa démarche de modernisation du réseau et continue d'accompagner les familles afin d'assurer le transport des enfants vers les établissements scolaires.

Vos enfants disposent maintenant **d'un Pass scolaire annuel, illimité et valable sur tout le réseau, le mercredi après midi, le week-end et les vacances scolaires** (même l'été).

Si le Conseil général continue de financer 95 % du transport scolaire, il sollicite cependant une participation des familles. En contrepartie, vos enfants bénéficient d'un abonnement qui **répond mieux à tous leurs besoins de déplacements**.

Le Pass scolaire ? Une formule plus souple pour se déplacer **en toute sérénité dans le Loiret**.



### Nos 5 engagements :

- Un abonnement illimité
- Des formalités d'inscription simplifiées
- Des tarifs accessibles
- Une prise en charge financière totale des élèves handicapés
- Un réseau fiable et moderne